

Procès-verbal de la séance publique régulière du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord tenue le **16 mai 2018**, à 16 h 30, à la salle du conseil d'administration, 405, rue Brochu, Sept-Îles, et en visioconférence.

En présence
 Denis Miousse, président
 Marc Fortin, PDG et secrétaire
 Johanne Beaudoin
 Dave Charlton
 Josée Francoeur
 Michel Paul
 Jean-Pierre Porlier

En présence
 François Tremblay
 Solange Turgeon
 Jean-Marie Vollant
En visioconférence
 Claude Belzile, vice-président
 Roger Dubé
 Claude Montigny

Absences motivées
 Carold Boies
 Roberto Gauthier

Invités : Membres de l'équipe de direction

1. Ouverture de la séance publique régulière et vérification du quorum

Le président constate le quorum et déclare la séance publique régulière ouverte à 16 h 31.

Pour répondre à une demande présentée lors de la dernière séance du conseil d'administration, des périodes de questions de 15 minutes au début et à la fin sont autorisées.

2. Adoption de l'ordre du jour et inscription aux affaires nouvelles

Le président fait lecture de l'ordre du jour.

Aucune inscription aux affaires nouvelles.

Résolution 2018-05-292

Adoption de l'ordre du jour de la séance publique régulière du 16 mai 2018

Il est proposé et appuyé

D'adopter l'ordre du jour de la **séance publique régulière** du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord du **16 mai 2018**, avec les ajouts proposés, laissant les affaires nouvelles ouvertes.

Adopté à l'unanimité

3. Adoption de procès-verbaux

3.1 De la séance publique régulière tenue le 21 mars 2018

Résolution 2018-05-293

Adoption du procès-verbal de la séance publique régulière tenue le 21 mars 2018

Il est proposé et appuyé

D'accepter, tel que rédigé, le procès-verbal de la **séance publique régulière** du conseil d'administration tenue le **21 mars 2018**.

Adopté à l'unanimité

4. Tableau de suivi des principales résolutions et des questions du public

Le tableau de suivi des principales résolutions et des questions du public est maintenant disponible sur le site Web de l'établissement.

5. Rapport du président du conseil d'administration

Mesdames et messieurs, je vous souhaite la bienvenue à cette séance publique du Centre intégré de santé et des services sociaux de la Côte-Nord.

Dans un premier temps, je voudrais souligner l'entente conclue entre le SIISNEQ et le CISSS qui permettra une plus grande stabilité des équipes d'infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes au cours de la période du 27 mai au 13 octobre 2018. Avec cette entente, le personnel pourra bénéficier de meilleurs horaires au cours de la période estivale.

Je veux aussi revenir sur le sommet sur la pénurie de main-d'œuvre. Ce sommet qui a réuni 169 personnes a permis de recueillir plus de 53 pages de propositions. Il y a déjà 5 équipes de mises en place pour travailler à analyser toutes ces propositions et pour y trouver des voies de passage.

Depuis notre dernière rencontre publique, 5 postes de haute direction ont été affichés. Il s'agit du poste de directeur des ressources humaines, communications et affaires juridiques, directeur général adjoint, directeur des soins infirmiers, directeur des programmes santé mentale, dépendance, itinérance et services sociaux généraux et finalement coordonnateur pour le secteur de la Minganie. Les entrevues de sélection débuteront très bientôt.

Un dossier a fait couler beaucoup d'encre au cours des dernières semaines et je parle ici du coût de la table de travail autour de laquelle nous siégeons. Tous les membres du conseil ont pris bonne note des critiques à ce sujet. Soyez assurés que toutes ces critiques guideront très certainement les décisions qui seront prises dans le futur.

Il y a quelques semaines, madame Jacynthe Bernard administratrice me remettait sa démission. Je veux lui dire merci pour sa contribution à l'avancement du CISSS de la Côte-Nord.

En terminant, je veux souligner l'initiative de la Fondation régionale de l'Hôpital de Sept-Îles pour son projet de nommer le bloc opératoire du Centre de Sept-Îles au nom du docteur Louis-Joseph Roy. Merci d'avoir, par ce geste, souligné tout le travail de ce chirurgien qui a œuvré au bien-être de la population.

6. Rapport du président-directeur général

Le président-directeur général mentionne que tous les efforts sont déployés pour essayer de stabiliser la main-d'œuvre pour la période estivale. Plusieurs suggestions sont ressorties à la suite du forum et nous sommes à pieds d'œuvre avec toutes les instances pour y arriver.

Le CISSS est disposé à offrir un temps complet aux employés qui le désirent. Des ententes devront être signées et d'autres options sont également envisagées. Par exemple, des horaires atypiques.

Des investissements de 100 millions pour le soutien à domicile ont été annoncés par le ministre Barrette. Toutefois, nous devons trouver le personnel requis pour desservir adéquatement nos usagers.

Le plan de retour à l'équilibre budgétaire (PREB) suscite beaucoup de questions. La réalisation sur 2 ans, les difficultés optimisation, mais c'est normal. Nous sommes conscients que certains cadres sont en souffrance. Pour ceux qui seront visés par l'optimisation, ils auront tout de même des postes d'encadrement chez nous et je m'y engage.

7. Correspondance

Les correspondances sont déposées au conseil pour information.

8. Période de questions du public

9. Agenda de consentement

9.1 Affaires médicales

9.1.1 Nominations membres actifs

Résolution 2018-05-294 à 2018-05-296

Nominations membres actifs

Attendu la demande de nomination de à titre de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord avec les priviléges précisés pour chacun, à l'installation précisée pour chacun des membres de la liste ci-dessous;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur la santé et les services sociaux;

Attendu les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

Attendu l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 30 avril 2018;

Attendu la recommandation favorable du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du 2 mai 2018;

Que ce renouvellement soit conditionnel aux respects des engagements énumérés dans la fiche de renouvellement de chaque médecin conformément à l'entente prise entre le MSSSS et la FMSQ (voir fiches jointes);

Il est proposé et appuyé

De procéder à la nomination de chacun des membres de la liste ci-dessous (nom, spécialité et numéro de permis);

De leur accorder un statut de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord à l'installation précisée (si priviléges dans plusieurs installations, préciser le lieu de la pratique majoritaire);

De leur octroyer des priviléges d'exercice selon la liste qui suit cette résolution pour la période précisée. S'il y a lieu, que ces nominations soient conditionnelles à l'obtention des documents indiqués.

# permis	Appel	Nom	Spécialité	Priviléges	Installation	Période	No résolution CMDP
17873	Docteur	Lean Wognin	Médecin de famille	Médecine générale (hospitalisation incluant soins intensifs, mère enfant incluant obstétrique, CHSLD)	Sept-Îles	2 février 2018 au 11 août 2018	CMDP-2018-37
2147163	Docteur	Guillaume Goulet	Dentiste	Chirurgie dentaire	Manicouagan	23 février 2018 au 10 mai 2018	CMDP-2018-38
216626	Madame	Catherine Lacroix	Pharmacien	Pharmacie	Manicouagan	En date du 22 janvier 2018	CMDP-2018-39

Adopté à l'unanimité

Résolution 2018-05-297 à 2018-05-305

Nominations membres associés

9.1.2 Nominations membres associés

Attendu la demande de nomination de à titre de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord avec les priviléges précisés pour chacun, au point de service de service précisé pour chacun, selon la liste ci-dessous);

0206

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur la santé et les services sociaux;

Attendu l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 30 avril 2018;

Attendu la recommandation favorable du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du 2 mai 2018;

Attendu l'obligation du membre du CMDP de respecter son engagement lié aux priviléges, notamment le respect des règlements du CMDP, de son département et de l'établissement;

Que ce renouvellement soit conditionnel aux respects des engagements énumérés dans la fiche de renouvellement de chaque médecin conformément à l'entente prise entre le MSSS et la FMSQ (voir fiches jointes);

Il est proposé et appuyé

De procéder à la nomination de chacun des membres de la liste ci-dessous (nom, spécialité et numéro de permis);

De leur accorder un statut de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord aux installations précisées;

De leur octroyer des priviléges d'exercice selon la liste ci-dessous pour la période précisée. S'il y a lieu, que ces nominations soient conditionnelles à l'obtention des documents indiqués.

# permis	Appel	Nom	Spécialité	Priviléges	Installation	Période	No résolution CMDP
09377	Docteur	Éric Moyen	Anesthésiologie	Anesthésiologie (bloc et garde)	Sept-Îles	1er mai 2018 au 31 décembre 2019	CMDP-2018-40
84398	Docteur	Jean-Yves Ouellet	Radiologie	Imagerie médicale (lecture des films radiologiques, radiologie interventionnelle et diagnostique, IRM, tomodensitométrie axiale et échographie)	Sept-Îles	19 mai 2018 au 31 décembre 2019	CMDP-2018-41
02352	Docteure	Édith Bordeleau	Radiologie	Imagerie médicale (lecture des films radiologiques, radiologie interventionnelle et diagnostique, IRM, tomodensitométrie axiale et échographie)	Sept-Îles	27 mars 2018 au 31 décembre 2019.	CMDP-2018-42
68098	Docteur	Michel Fafard	Anesthésiologie	Anesthésiologie (bloc et garde)	Manicouagan	25 avril 2018 au 31 décembre 2019.	CMDP-2018-43
78033	Docteure	Joanne Guay	Anesthésiologie	Anesthésiologie (bloc et garde)	Manicouagan	1 ^{er} mai 2018 au 31 décembre 2019.	CMDP-2018-44
21606	Docteur	Joseph Oury Luck	Dentisterie	Dentisterie	Basse-Côte-Nord et de Fermont	1 ^{er} mai 2018 au 31 décembre 2019.	CMDP-2018-45
12554	Docteur	Guillaume Michaud	Orthopédie	Orthopédie (hospitalisation courte durée et soins intensifs, bloc opératoire et clinique externe)	Manicouagan	1er mai 2018 au 31 décembre 2019.	CMDP-2018-46
17029	Docteure	Annie-Claude Blouin	Urologie	Urologie (clinique externe, endoscopie, bloc opératoire et hospitalisation courte durée)	Sept-Îles	26 juin 2018 au 31 décembre 2019.	CMDP-2018-47
16854	Docteur	Jonathan St-Gelais	Hémato- oncologie	Hémato-oncologie (incluant oncologie et garde à distance, et ce, pour 10% de sa pratique)	Côte-Nord	10 novembre 2017 au 1er octobre 2019.	CMDP-2018-48

Adopté à l'unanimité**9.1.3 Renouvellements de priviléges****Résolution 2018-05-306****Renouvellements de priviléges**

Attendu les dispositions de l'article 242 de la Loi sur la santé et les services sociaux;

Attendu la vérification des dossiers professionnels par le comité d'examen des titres du 30 avril 2018;

Attendu la recommandation du chef de département clinique concerné;

Attendu la recommandation favorable du comité exécutif du CMDP du 2 mai 2018, **Résolution CMDP-2018-35**;

Attendu qu'une erreur s'est insérée dans le tableau de renouvellement du conseil d'administration du 3 mai 2018;

Il est appuyé et proposé

De procéder aux renouvellements conditionnellement à la remise chaque année des preuves d'assurance professionnelle et de l'inscription au tableau du collège des médecins du Québec de ces médecins;

Que ce renouvellement soit conditionnel aux respects des engagements énumérés dans la fiche de renouvellement de chaque médecin conformément à l'entente prise entre le MSSS et la FMSQ;

Que ce renouvellement soit valide rétroactivement au 10 mai 2018, et ce, jusqu'au 31 décembre 2019 pour une période de 18 mois;

Que ce renouvellement soit conditionnel à ce que les membres se conforment, s'il y a lieu, aux obligations mentionnées dans la section « commentaires » de la liste ci-dessous.

# permis	Appel	Nom	Spécialité	Priviléges	Installation	Commentaires	No résolution CMDP
93717	Docteur	Patrice Côté	Chirurgie dentaire	Dentisterie	Baie-Comeau	Conditionnellement à la réception sa fiche de renouvellement de priviléges signée	CMDP-2018-35

Adopté à l'unanimité**9.1.4 Démissions – Dr Yan Morin****Résolution 2018-05-307****Démission – Dr Yan Morin**

Attendu la lettre de démission du Dr Yan Morin, médecine générale, membre associé aux installations de Les Escoumins et Forsestville datée du 9 avril 2018;

Attendu que le délai de 60 jours n'est pas respecté (art. 254, LSSS);

Attendu l'accord du directeur des services professionnels, Dr Guy Bisson;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, **Résolution CMDP-2018-49**;

Il est proposé et appuyé

D'accepter la démission du **Dr Yan Morin (n° permis 06208)** qui est annoncée pour le 9 avril 2018.

Adopté à l'unanimité

9.1.5 Nominations médecins examinateurs

Résolution 2018-05-309 et 2018-05-310 Nominations médecins examinateurs

Attendu que le projet de loi 10 a entraîné la création du CISSS Côte-Nord;

Attendu les dispositions de l'article 42 de la LSSS;

Attendu qu'il n'y a dorénavant qu'un seul CMDP sur la Côte-Nord regroupant tous les établissements;

Attendu l'offre de service en tant que médecin examinateur est pour le territoire du CISSS de la Côte-Nord;

Attendu l'accord du médecin examinateur en poste, Dr Richard Déry, pour le territoire de la Côte-Nord;

Attendu la recommandation favorable du comité exécutif du CMDP en date du 2 mai 2018,

Il est proposé et appuyé

De procéder à la nomination de chacun des membres de la liste ci-dessous (nom, spécialité et numéro de permis) en tant que médecin examinateur pour le territoire du CISSS de la Côte-Nord, en date du 16 mai 2018.

# permis	Appel	Nom	Spécialité	Privilèges	Installation	Période	No résolution CMDP
11075	Docteur	Samir Chébil	médecine de famille	Médecine générale	Fermont	À partir du 16 mai 2018	CMDP-2018-51
17663	Docteur	Youssef Ezahr	Anesthésiologue	Anesthésiologie	Baie-Comeau	À partir du 16 mai 2018	CMDP-2018-52

Adopté à l'unanimité

10. Dossiers en cours

10.1 Chirurgie bariatrique

Résolution 2018-05-311 Chirurgie bariatrique

Attendu que l'obésité a été reconnue par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) comme un problème de santé publique mondial en raison de sa progression alarmante et que la Côte-Nord n'échappe pas à ce phénomène ;

Attendu que les conséquences sur la santé des gens et les répercussions financières de l'obésité sur le système de santé sont considérables ;

Attendu que l'efficacité de la chirurgie bariatrique à réduire le poids de façon prolongée est bien établie;

Attendu que les chirurgiens généraux à l'Hôpital Le Royer ont amorcé des démarches visant à débuter un programme de chirurgie bariatrique accessible pour l'ensemble de la population nord-côtière ;

Attendu que nous remplissons l'ensemble des critères de désignation du MSSS;

Attendu que le MSSS recommande fortement de centraliser le service de chirurgie bariatrique dans une seule installation par région afin de favoriser le développement de l'expertise, et ce, autant au point de vue médical qu'au niveau de l'équipe multidisciplinaire, qui devra être attitrée à cette clientèle;

Attendu que la Fondation de l'Hôpital Le Royer a accepté de financer l'achat d'équipement à hauteur de 115 000\$.

Attendu que ce projet permettra d'augmenter notre offre de services de proximité (environ 100 patients opérés l'an passé à l'extérieur de la région);

Attendu que ce projet est autofinancé selon nos évaluations;

Attendu que ce projet structurant nous permet de développer de nouvelles expertises;

Attendu que ce projet nous permettra de consolider notre équipe de chirurgie générale à l'Hôpital Le Royer et nous l'espérons de favoriser le recrutement en anesthésiologie.

Il est proposé et appuyé :

De fournir, de façon récurrente, les investissements nécessaires (ressources humaines, financières et matérielles) pour développer, à l'Hôpital Le Royer, le programme de chirurgie bariatrique accessible à l'ensemble de la population nord-côtière et à en assurer la pérennité;

De soumettre au MSSS une demande de désignation officielle pour le programme de chirurgie bariatrique de l'Hôpital Le Royer en confirmant notre respect de l'ensemble de ses critères de désignation.

Adopté à l'unanimité**10.2 Programme conjoint en cancérologie pour les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et du Centre-du-Québec****Résolution 2018-05-312****Programme conjoint en cancérologie**

Attendu la nécessité de consolider l'offre de service en cancérologie pour la population nord-côtière;

Il est proposé et appuyé

D'adopter le programme conjoint en cancérologie pour les régions administratives du Saguenay-Lac-Saint-Jean (02), de la Côte-Nord (09) et du Nord-du-Québec (10).

Adopté à l'unanimité**10.3 Politique de reconnaissance des années de service du personnel et des médecins****Résolution 2018-05-313****Politique de reconnaissance des années de service du personnel et des médecins**

Attendu que le CISSS de la Côte-Nord considère les ressources humaines comme étant des ressources prioritaires à l'atteinte des objectifs et à l'actualisation de la mission de l'établissement;

Attendu que le CISSS considère que la reconnaissance du travail est un élément essentiel pour préserver et construire l'identité des individus, favoriser leur développement et contribuer à leur bien-être professionnel;

Attendu qu'au cours des prochains mois des travaux vont débuter afin de définir une politique plus globale contenant d'autres modalités pour reconnaître la contribution du personnel;

Attendu le désir de l'établissement d'établir rapidement les balises pour la reconnaissance des années de service afin que les activités puissent se tenir au cours de l'automne;

Attendu que cette politique a été adoptée par le comité de direction du CISSS et a fait l'objet d'une consultation auprès des différentes instances;

Il est proposé et appuyé

D'adopter la Politique de reconnaissance des années de service du personnel et des médecins.

Adopté à l'unanimité

11. Nouveaux dossiers

11.1 Démission d'un administrateur – Mme Jacinthe Bernard

Résolution 2018-05-314

Démission d'un administrateur – Mme Jacinthe Bernard

Attendu la démission de Mme Jacinthe Bernard;

Attendu que le conseil d'administration doit en prendre acte;

Il est proposé et appuyé

D'accepter la démission de Mme Jacinthe Bernard, membre indépendant, expérience vécue à titre d'usager des services sociaux au conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord et d'en aviser le ministre.

D'acheminer une lettre de remerciements à Mme Bernard pour ses années de service.

Adopté à l'unanimité

11.2 Modifications au permis d'exploitation

Résolution 2018-05-315

Modifications au permis d'exploitation

Attendu que le CISSS de la Côte-Nord est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, chapitre O-7.2);

Attendu qu'en vertu de l'article 444 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) le titulaire d'un permis pour l'exploitation d'un établissement doit exercer ses activités conformément à ce qui est indiqué à son permis;

Attendu que le ministre de la Santé et des Services sociaux doit autoriser toute modification au permis d'exploitation délivré à un établissement;

Attendu que le permis d'exploitation doit être affiché, en tout temps, à la vue du public conformément à l'article 6 du Règlement sur la délivrance des permis en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2, r.8);

Attendu le déménagement du Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse de Kawawachikamach (5179-1531) au 1016, Mohannis Road à Kawawachikamach (Québec) G0G 2Z0;

Attendu la fermeture du Centre de réadaptation Monseigneur Blanche (5123-5059);

Attendu l'ajout de la mission CRDI-TSA à l'installation : Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse de Sept-Îles (Anciennement : Services externes (Centre de réadaptation de la Côte-Nord) (5123-0340)) et le changement de nom pour :

- Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse et centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme de Sept-Îles;

Il est proposé et appuyé

De demander au ministre de la Santé et des Services sociaux d'autoriser la modification du permis du CISSS de la Côte-Nord et d'émettre un nouveau permis d'exploitation;

Que le CISSS de la Côte-Nord s'engage à afficher, en tout temps, le permis obtenu à la vue du public;

D'autoriser monsieur Marc Fortin, président-directeur général, à effectuer toutes les démarches nécessaires à la prise d'effet de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité

11.3 Permis d'exploitation – Demande de dérogation – Dénomination d'une installation

– **Résolution 2018-05-316** Permis d'exploitation – Demande de dérogation Dénomination d'une installation

Attendu que le CISSS de la Côte-Nord est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, chapitre O-7.2);

Attendu que le ministère de la Santé et des Services sociaux a procédé à l'élaboration du *Cadre sur les dénominations des établissements et des installations du réseau de la santé et des services sociaux* dans l'objectif notamment d'harmoniser la dénomination des installations et de renseigner davantage la population sur la nature de la mission et les activités exercées par celles-ci;

Attendu que l'application du *Cadre sur les dénominations des établissements et des installations du réseau de la santé et des services sociaux* implique, dans certains cas, la modification de la dénomination des installations afin de se conformer aux règles qui y sont prévues;

Attendu que le CISSS de la Côte-Nord considère que la dénomination de l'installation « GMF-U et CLSC Lionel-Charest » doit être scindée et porter les noms suivants (avec deux numéros d'installation distincts) :

- GMF-U de Manicouagan
- CLSC Lionel-Charest

Attendu que si nous maintenons le *statu quo* cela continuera d'engendrer une confusion importante pour les étudiants en médecine désirant faire un stage dans la région de la Manicouagan;

Attendu que les membres du conseil d'administration du CISSS de la Côte-Nord ont pris connaissance de la demande de dérogation concernant l'installation GMF-U et CLSC Lionel-Charest et sont d'avis qu'elle est justifiée;

Il est proposé et appuyé

D'autoriser la présentation de la demande de dérogation visant à scinder en deux l'installation du GMF-U et CLSC Lionel-Charest située au 340, rue Clément-Lavoie à Baie-Comeau de la façon suivante :

- GMF-U de Manicouagan
- CLSC Lionel-Charest

D'autoriser monsieur Marc Fortin, président-directeur général, à effectuer toutes les démarches nécessaires à la prise d'effet de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité

11.4 Politique sur l'utilisation des contributions partenariales

– **Résolution 2018-05-317** Politique sur l'utilisation des contributions partenariales

Attendu que le CISSS de la Côte-Nord doit développer une méthodologie de travail pour assurer le suivi efficace de l'utilisation des contributions au partenariat;

Attendu que le CISSS de la Côte-Nord doit établir les différents modes d'utilisation des sommes versées admissibles et conformes aux exigences de la dérogation obtenue du Secrétariat du Conseil du trésor;

Attendu l'obligation du CISSS de la Côte-Nord de fournir une reddition de comptes conforme aux différentes instances;

Il est proposé et appuyé

D'adopter la politique d'utilisation des contributions partenariales, comme présentée.

11.5 Amendement à la résolution du cadre de référence PI-PSI**Résolution 2018-05-318****Amendement à la résolution du cadre de référence PI-PSI**

Attendu que le cadre de référence PI-PSI a été adopté par le conseil d'administration lors de la séance du 21 mars 2018;

Attendu qu'une correction doit être apportée au délai maximal de 180 jours après l'élaboration du PI-PSI;

Il est proposé et appuyé

Que le conseil d'administration amende la résolution 2018 03 168 pour un délai maximal de 180 jours après l'élaboration du PI ou PII pour effectuer la révision de ce dernier pour les usagers non hébergés et qui reçoivent des services à l'externe, autres que ceux réglementés par le MSSS (référence: Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements, chapitre S-5, r.5, articles 35, 42 et 49).

Adopté à l'unanimité**11.6 Politique de gestion intégrée de la prévention, de la présence et de la qualité de vie au travail****Résolution 2018-05-319****Politique de gestion intégrée de la prévention, de la présence et de la qualité de vie au travail**

Attendu que le ministère de la Santé et des Services sociaux a mandaté des établissements du réseau de la santé à procéder à l'adoption de la présente politique;

Attendu que cette politique vise à développer une culture de prévention et de promotion de la santé et du bien-être des personnes au travail;

Attendu que cette politique permet la mise en œuvre de mesures pour favoriser un climat sain et sécuritaire;

Attendu que le comité de direction recommande l'adoption de la présente politique sur proposition dûment formulée et appuyée par résolution à l'unanimité;

Il est proposé et appuyé

D'adopter la politique de gestion intégrée de la prévention, de la présence et de la qualité de vie au travail tel que présenté en date du 16 mai 2018

Adopté à l'unanimité**12. Rapport des comités****12.1 Comité de vigilance et de la qualité**

Le comité s'est réuni le 25 avril 2018 sous la présidence de M. Michel Paul. Depuis le 28 février 2018, 5 recommandations ont été reçues, 3 recommandations sont complétées et 38 dossiers demeurent en étude

Voici les sujets abordés :

- Tableau de suivi des autres dossiers
- Tableau de bord de gestion – CVQ
- Suivi agrément des établissements
- Suivi orthophonique
- Suivi résidence intermédiaire des Bâtisseurs
- Suivi résidence privée des Bâtisseurs
- Suivi dépistage préventif ORL Sept-Îles

12.2 Comité ressources humaines

Le comité ressources humaines s'est réuni, le 10 mai 2018, sous la présidence de Mme Solange Turgeon. Le comité présente au conseil d'administration son rapport d'activités.

Voici les sujets abordés :

- Politique de reconnaissance des années de service du personnel et des médecins
- Planetree – Portrait – Santé organisationnelle
- Formation (UQAC)
- Plan d'action - Dotation
- Discussions avec la SIISNEQ (pénurie de main-d'œuvre)
- Politique réseau – Gestion intégrée de la prévention, de la présence et de la qualité de vie au travail
- Guide d'information lors d'absence et d'assurance-salaire
- Plan de soutien en prévention en SST dans le RSSS
- Suivi – Négo locale
- Indicateurs RH
- Sommet sur la pénurie de main-d'œuvre
- Volonté stratégique de rehaussement de postes

12.3 Comité de vérification

Le comité de vérification s'est réuni, le 8 mai 2018, sous la présidence de M Claude Montigny. Le comité présente au conseil d'administration son rapport d'activités.

Voici les sujets abordés :

- Présentation de la stratégie d'audit de l'auditeur externe
- Politique de frais de déplacement et de séjour
- Dossier – Carte de crédit
- Outil de suivi du PREB 2018-2021 - Smartsheet

12.3.1 Budget 2018-2019

Résolution 2018-05-308	Budget 2018-2019
-------------------------------	-------------------------

Attendu les revenus confirmés par le MSSS pour l'année 2018-2019 et les prévisions budgétaires déposées par la direction, lesquelles prévoient un déficit;

Attendu l'obligation d'adopter un budget en équilibre en vertu de l'article 7 de la Loi sur l'équilibre budgétaire et les directives de la circulaire 2018-003;

Attendu que les mesures de redressement budgétaire incluses au budget n'ont pas d'impact sur l'accès aux services;

Attendu que le plan de retour à l'équilibre budgétaire triennal a reçu l'aval du MSSS;

Attendu la recommandation favorable du comité de vérification;

Il est proposé et appuyé

D'adopter, selon la recommandation du comité de vérification, le budget 2018-2019 du CISSS de la Côte-Nord;

D'autoriser le président du conseil d'administration et le président-directeur général ou la présidente-directrice adjointe à signer tous documents afférents à l'exécution des présentes.

Adopté à l'unanimité

12.4 Comité des usagers

- Selon une compilation effectuée par Radio-Canada et publiée le 3 mai dernier, les comités d'usager se réjouissent du second rang sur 23 CISSS et CIUSSS ayant répondu, obtenu par le CISSS de la Côte-Nord au niveau de la demande à un second bain en CHSLD. Des remerciements sont adressés aux équipes SAPA qui usent d'ingéniosité en adaptant leurs horaires, et ce, dans un contexte de pénurie de personnel.
- Il est également fait mention des sommes importantes annoncées par le ministre de la Santé en lien avec le Forum sur les meilleures pratiques tenu les 14 et 15 mai. Plus particulièrement, une somme de 3 M\$ est prévue afin de donner une voix plus forte aux usagers. La moitié de cette somme est octroyée aux comités d'usagers des centres intégrés pour l'embauche de personnes ressources permettant de les aider à assurer leurs fonctions au sein des établissements fusionnés.
- Finalement, un état de situation concernant les services d'hémodialyse à l'installation de Sept-Îles est présenté. Essentiellement, le comité d'usager de Sept-Îles désire sensibiliser le conseil d'administration concernant les difficultés pour certains usagers de recevoir leurs traitements d'hémodialyse dans leur localité et dans un second temps, exprime leurs inquiétudes face aux besoins grandissants. Le point du comité des usagers se termine avec cette question : « Ce qui nous préoccupe et nous inquiète au Comité des usagers maintenant. Si les services actuels en hémodialyse ne comblent pas actuellement tous les besoins, comment ferez-vous face à ce qui nous attend? Nous posons la question afin d'obtenir des projections, des estimés, des données régionales. Nous voulons connaître vos interventions en matière de prévention des maladies chroniques. Nous voulons surtout connaître vos solutions à moyen et long terme, mais idéalement à court terme. »

13. Affaires nouvelles

Aucune inscription aux affaires nouvelles

14. Période de questions du public

Le président invite les personnes inscrites sur la liste prioritaire à s'identifier et à adresser leurs questions. D'autres questions en présence et en visioconférence sont posées par la suite. Il rappelle que la durée maximale de la période de questions est de 30 minutes et que les questions doivent être claires et concises

À noter que les questions nécessitant un suivi se retrouveront dans le **Tableau de suivi des principales résolutions et des questions du public** lors de la prochaine assemblée. Voici la liste des sujets abordés :

16. Clôture

Sur motion dûment appuyée, l'assemblée est levée à 18 h 38.

Denis Miousse
Président

Marc Fortin
Secrétaire

ADOPTÉ LE : _____

SECRÉTAIRE DE RÉUNION : Valérie Tremblay